



AR-Prefecture

063-216302653-20250415-20250422-DE
Reçu le 15/04/2025

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : en exercice : 19 Présents : 17 Votants : 19

L'an deux mille vingt-cinq le quatorze avril le Conseil Municipal de la Commune d'Orléat dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Elisabeth BRUSSAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 08 avril 2025

PRÉSENTS : Laurent DOLCEMASCOLO, Patricia LACHAMP, Jean-louis ROUVIDANT, Céline DESSIMOND ; Christian ROBIN, Daniel MAURIN, Sylvette MARECHAL, Grégory COINTE, Sophie CARRE, Rémy CHABANAT, Anthony BOURBONNAUX, Patricia MONTAGNIER, Stéphanie YVERNAULT, Héloïse FERRIER, Laurent SERIER, Véronique SAUZEDDE

Ont donné procuration :

Cédric DAUDUIT à Anthony BOURBONNAUX
Nicole MARQUES à Elisabeth BRUSSAT

Absents : /

Secrétaire de séance : Daniel MAURIN

DELIBERATION
Ouverture ligne de trésorerie
N°2025/04/22

Finances locales : Décisions budgétaires

Madame le Maire expose au conseil municipal, que dans l'attente de versement de subvention, FCTVA il y aurait lieu disposer d'une ligne de trésorerie pour faire face à des besoins momentanés de trésorerie

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il y aurait lieu d'ouvrir une ligne de trésorerie à hauteur de 400 000€.

Madame le Maire donne lecture des propositions reçues



AR Prefecture

063-216302653-20250415-20250422-DE
Reçu le 15/04/2025

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à la majorité absolue (hors de la présence de M. Laurent SERIER qui n'a pas pris part au débat et au vote)

- Approuve l'ouverture d'une ligne de trésorerie
- Approuve la proposition du crédit agricole : :
 - Taux de référence : Euribor à 3 mois, marge 0.400%,
 - Commission d'engagement 0.20% du montant choisi,
 - Mode de calcul des intérêts Nombre de jours exact/365,
 - Paiement des intérêts trimestriel à terme échu
- Autorise Mme le Maire à signer le contrat au nom de la commune
- Autorise Mme le Maire à effectuer sans autre délibération les tirages et les remboursements relatifs à la ligne de trésorerie dans les conditions prévues par ledit contrat.

Pour extrait conforme, fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus, au registre sont les signatures.

Fait à Orléat, le 14 avril 2025

Le Maire
Elisabeth BRUSSAT

Le Secrétaire
Daniel MAURIN